



SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT  
MISSION DES ARCHIVES

**ARCHIVES**

**DES**

**SERVICES DU PREMIER MINISTRE**

**STRATEGIE ET PROSPECTIVE**

**État thématique des versements  
conservés aux Archives nationales**

PARIS  
2020



## SOMMAIRE

<b>COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN (CGP) PUIS CENTRE D'ANALYSE STRATEGIQUE (CAS).....</b>	<b>5</b>
COMMISSAIRE GENERAL AU PLAN PUIS DIRECTEUR GENERAL DU CAS.....	8
COMMISSIONS ET TRAVAUX DU PLAN.....	10
SECRETARIAT GENERAL.....	13
SERVICE ENERGIE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ACTIVITES TERTIAIRES (SEEAT).....	13
SERVICE ECONOMIQUE, FINANCIER ET INTERNATIONAL (SEFI) ...	18
SERVICE REGIONAL ET LOCAL (SRL).....	22
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES (SAS).....	23
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL (SDTI).....	26
SERVICE DE L'EVALUATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ETAT (SEME).....	28
SERVICE DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE (SER).....	30
COMITES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (FDES) ET AUTRES COMITES.....	32
<b>CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII).....</b>	<b>34</b>
CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII).....	35
ASSOCIATIONS LIEES AU CEPII.....	37
<b>CONSEIL D'ANALYSE ECONOMIQUE (CAE).....</b>	<b>38</b>
<b>CONSEIL D'ANALYSE DE LA SOCIETE (CASOC) (2004-2013) .....</b>	<b>40</b>
<b>CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR).....</b>	<b>41</b>
<b>CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE).....</b>	<b>43</b>
<b>MISSION SUR LA PROSPECTIVE ET LE DIALOGUE SOCIAL (MISSION MOREAU) (2012-2013).....</b>	<b>44</b>
<b>COMMISSION POUR L'AVENIR DES RETRAITES (COMMISSION MOREAU) (2013) .....</b>	<b>45</b>



## **COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN (CGP) PUIS CENTRE D'ANALYSE STRATEGIQUE (CAS)**

Créé par le décret du 3 janvier 1946, le Commissariat général au Plan d'équipement et de la productivité a d'abord été chargé d'établir un plan d'ensemble pour la modernisation et l'équipement de l'économie du pays, puis, par le décret du 16 janvier 1947, de veiller à l'exécution de ce premier Plan. Les mêmes fonctions lui ont été confiées pour les sept Plans suivants, le huitième Plan n'ayant toutefois pas été mis en œuvre du fait des changements politiques en 1981.

Un Plan intérimaire de deux ans (1982-1983) a été approuvé par la loi du 7 janvier 1982. Puis la loi du 29 juillet 1982 a réformé les procédures d'élaboration et d'exécution du Plan : le IX<sup>e</sup> Plan (1984-1988) a obéi à ces nouveaux principes, alors que le X<sup>e</sup> Plan (1989-1992) fit l'objet d'une procédure simplifiée, son projet ayant été adopté en Conseil des ministres du 22 mars 1989 et soumis au Parlement à la session de printemps.

La principale mission du Commissariat général du Plan était l'examen et la coordination des travaux et des études nécessaires à la préparation des plans d'équipement et de modernisation, dont il suivait également la réalisation. Plus largement, le Commissariat pouvait être consulté par le gouvernement sur toutes questions se rapportant au développement économique et social de la France et son évolution à moyen et long terme.

Le Commissariat du Plan était dirigé par un commissaire général, nommé par décret et représentant permanent du Premier ministre auprès des départements ministériels pour tout ce qui concerne l'établissement et l'exécution du Plan.

Le Commissariat général du Plan a été remplacé en mars 2006 par le Centre d'analyse stratégique (décret du 6 mars 2006). Sous l'autorité du Premier ministre, cette nouvelle institution exerçait des missions de veille, d'expertise, de prospective et d'aide à la décision pour la conduite des politiques publiques. Elle avait pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale ou culturelle.

Le Centre d'analyse stratégique a été remplacé par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) par décret du 22 avril 2013. Depuis juin 2014, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a adopté France Stratégie comme nouveau nom d'usage.

France Stratégie :

- conduit des travaux de prospective permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur les trajectoires possibles à moyen et long terme pour la France, compte tenu des évolutions prévisibles de la société et de l'environnement européen et international.
- conduit des études stratégiques permettant de d'éclairer l'action du Gouvernement et la préparation des réformes.
- participe à l'évaluation des politiques publiques.
- constitue un centre de ressources en matière de recensement et d'évaluation des pratiques de concertation et de débat public, recherche de nouvelles pratiques de nature à améliorer l'association des parties intéressées et peut organiser, à la demande du Premier ministre, des concertations ou débats publics.

-recense et fait connaître les expériences conduites à l'étranger ou au niveau territorial de nature à enrichir la réflexion sur les réformes utiles à la France et les voies et les moyens de les conduire.

Il peut en outre se voir confier des missions spécifiques en lien avec ses domaines d'expertise, prêter son concours à l'élaboration d'études, et apporter un appui méthodologique aux administrations.

France Stratégie a ainsi publié un rapport en juin 2014 intitulé *Quelle France dans dix ans ? : les chantiers de la décennie*. Un travail similaire a été effectué à la fin de l'année 2016, afin d'éclairer les débats en prévision de l'élection présidentielle de 2017 et de proposer une réflexion sur l'avenir autour de trois thèmes principaux : la transition écologique et énergétique, la transformation numérique et la mutation du travail (projet France 2017-2027).

### **Les commissaires généraux du Plan, puis directeurs du Centre d'analyse stratégique et commissaires généraux à la Stratégie et à la prospective :**

Jean MONNET : janvier 1946-septembre 1952.

Étienne HIRSCH : septembre 1952-février 1959.

Pierre MASSÉ : février 1959-janvier 1966.

François-Xavier ORTOLI : janvier 1966-juin 1967.

René MONTJOIE : juin 1967-octobre 1974.

Jean RIPERT : octobre 1974-avril 1978.

Michel ALBERT : avril 1978-juillet 1981.

Hubert PRÉVOT : juillet 1981-mai 1984.

Henri GUILLAUME : mai 1984-octobre 1987.

Bertrand FRAGONARD : octobre 1987-juillet 1988.

Pierre-Yves COSSÉ : juillet 1988-janvier 1992.

Jean-Baptiste DE FOUCAULD : janvier 1992-septembre 1995.

Henri GUAINO : septembre 1995-janvier 1998.

Jean-Michel CHARPIN : janvier 1998-février 2003.

Alain ETCHEGOYEN : avril 2003-novembre 2005.

Sophie BOISSARD : novembre 2005-mars 2006, date à laquelle elle est nommée directrice générale du Centre d'analyse stratégique, héritier du Commissariat général du Plan (mars 2006-juillet 2007)

Philippe MILLS (par intérim) : juillet-décembre 2007

René SÈVE : décembre 2007-décembre 2009

Vincent CHRQUI : janvier 2010-avril 2013

Jean PISANI-FERRY : avril 2013-janvier 2017

Michel YAHIEL : janvier 2017-janvier 2018

Gilles de MARGERIE : janvier 2018-

NB : les archives relatives à la création et aux premières années d'activité du Commissariat général au Plan sont conservées pour une part aux Archives nationales (site de Paris), dans les sous-séries 80 AJ, 81 AJ et 82 AJ.

- |             |  |
|-------------|--|
| 80 AJ 1-274 | Création du Plan, notes relatives à l'élaboration de chaque Plan, travaux des commissions pour les Plans I à IV (1946-1965).                       |
| 81 AJ 1-175 | Travaux en lien avec des organismes extérieurs : productivité, élaboration de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) (1945-1976) |
| 82 AJ 1-249 | Etudes réalisées pour le Commissariat général au Plan (1959-1978)  |

Par ailleurs, les archives liées à l'activité de Jean Monnet, premier Commissaire au Plan de 1946 à 1952, sont conservées à la Fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne (série AMF).

On signalera aussi les archives de Pierre Lefranc, chargé de mission au Commissariat au Plan entre 1945 et 1947 :

569 AP 5 Commission de modernisation et d'équipement des territoires d'outre-mer présidée par René Pleven ; Fonds interministériel de développement économique et social (FIDES) (1946-1947)

## COMMISSAIRE GENERAL AU PLAN PUIS DIRECTEUR GENERAL DU CAS

### 19920626

art 1-63 : commissaire général du Plan : Pierre Massé (1963-1964) ; Jean Ripert (1973-1977) ; Michel Albert (1976-1981) ; Hubert Prévot (1981-1986) ; Henri Guillaume (1984-1987) ; Bertrand Fragonard (1987-1988) : correspondance active, avec quelques pièces de courrier arrivée et quelques dossiers, par ordre chronologique. 1963-1964, 1975-1991

métrage : 11

### 19920574

art 1-11 : Conseil central de planification, création et dossiers de séances. 1974-1980<sup>1</sup>

métrage : 1

### 19930276

IV<sup>e</sup> Plan. 1962-1965

art 1-11 : archives de Jean Massé, commissaire général du Plan (1961-1965), correspondance active et articles, par ordre chronologique. 1959-1966

métrage : 2

### 19980387

art 1-8 : préparation et suivi par le commissariat général du Plan des Conseils des ministres, conseils restreints, comités restreints, comités interministériels, réunions interministérielles. 1961-1984.

métrage : 3

### 19980428

Commissaires au Plan (Pierre-Yves Cossé et Jean-Baptiste de Foucauld).

art 1-6 : correspondance active, correspondance passive. 1988-1995

art 7-8 : interventions publiques. 1991-1995

art 9 : Plans X-XI : préparation. 1989-1993

art 10-11 : Plan XI. Commission les défis économiques et sociaux de l'an 2000 (commission Minc) : création, travaux. 1994-1995

métrage : 4

---

<sup>1</sup> Le Conseil central de planification a été créé par décision de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, le 2 octobre 1974. Ce Conseil, qui réunissait, autour du président de la République, 3 membres permanents (le Premier ministre, le ministre des Finances et le ministre du Travail) ainsi que, ponctuellement, les ministres intéressés, avait pour mission de travailler à l'actualisation de la planification économique, en lien avec le Commissariat général au Plan. Il se réunit régulièrement entre le 8 octobre 1974 et le 27 novembre 1980, puis fut supprimé.



**20090370**

Cabinet du commissaire. 1952-1999

art 1 : correspondance avec les ministères. 1958-1966

art 1 (suite)-8 : planification. 1952-1995

art 9-11 : dossiers thématiques (politique des revenus, prospective, préparation du XI<sup>e</sup> Plan, modernisation de l'État). 1962-1999

art 12-13 : relations internationales. 1960-1982

métrage : 4

**20144655**

Dossiers de travail des Commissaires au Plan. 1988-2008

Art. 1-8 : Activités des commissaires. 1988-2006

Art. 8 (suite)-18 : Dossiers thématiques. 1996-2008

Métrage : 6

**20160190**

Dossiers de travail des directeurs généraux du Centre d'analyse stratégique concernant le suivi du projet « Diagnostic stratégique France 2025 ». 2005-2009

Art. 1-8 : Suivi quotidien du projet. 2005-2009

Art. 9-16 : Commission plénière. 2008-2009

Art. 17-58 : Suivi des travaux des groupes de travail. 2007-2009

Art. 59-61 : Communication. 2008-2009

Métrage : 4

**20160389**

Centre d'analyse stratégique puis Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP - France Stratégie).

Dossiers des directeurs-adjoints du CAS et du commissaire général adjoint du CGSP.

Art. 1-5 : Activités. 2010-2013

Art. 6-11 : Suivi des publications. 2010-2013

Métrage : 4

**20160689**

Dossiers de travail des directeurs généraux du Centre d'analyse stratégique (CAS). 1993-2013

Art. 1-3 : Minutiers chronologiques. 2006-2013

Art. 4-9 : Pilotage de l'activité. 1993-2013

Art. 10-16 : Suivi des productions du CAS. 2006-2009

Métrage : 5

## **20170208**

Dossiers des directeurs généraux du Centre d'analyse stratégique (CAS).  
Suivi des activités des groupes de travail, missions et commissions. 2005-2010

Art. 1-5 : Affaires économiques et financières. 2006-2010

Art. 5 suite-10 : Institutions et société. 2005-2009

Art. 10 suite-12 : Questions sociales. 2006-2009

Art. 12 suite-21 : Recherche, technologie et développement durable. 2005-2010

Art. 21 suite-23 : Travail, emploi et formation. 2007-2010

Métrage : 7

## **20180403**

Dossiers des directeurs généraux du Centre d'analyse stratégique (CAS). 2006-2013

Art. 1-2 : Relations avec les secrétaires d'Etat en charge de la prospective. 2007-2009

Art. 2 (suite)-11 : Activités des directeurs généraux. 2006-2013

Métrage : 4

## **COMMISSIONS ET TRAVAUX DU PLAN**

### **19930275**

IV<sup>e</sup> Plan. 1962-1965

art 1 : conseil supérieur du Plan. 1962-1963

art 2-6 : directives, notes, dossiers et études préparatoires. 1959-1962

art 7-14 : adoption du Plan (débat parlementaire).

art 15-18 : revue de presse, articles.

art 19-94 : commissions (dossiers de séances et rapports). 1960-1963

art 95-103 : exécution du Plan, notes et rapports. 1961-1966

art 104 : groupe de travail prestations sociales (commission Dobler). 1962-1963

art 105 : inventaire complémentaire. 1962-1965

métrage : 18

### **19930277**

V<sup>e</sup> Plan (1966-1970).

art 1-238 : préparation et exécution, notes, rapports, dossiers de séances des commissions, bilans d'exécution et adaptation du Plan. 1962-1973

métrage : 40

### **19930278**

Régionalisation.

art 1-5 : définition des circonscriptions, organismes et procédures. Collection de textes réglementaires et notes, par organisme. 1954-1979

art 6-49 : comité des Plans régionaux (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Plans). Procès-verbaux et notes des séances plénières et travaux par région. 1956-1964

art 50-104 : régionalisation du IV<sup>e</sup> Plan : synthèse nationale et rapports par région. 1960-1964

art 105-109 : comité de régionalisation du V<sup>e</sup> Plan. Procès-verbaux et notes des séances plénières, travaux par région et par secteur économique. 1965-1966

art 110-185 : régionalisation du V<sup>e</sup> Plan. Synthèse nationale, instructions aux préfets et par secteur, enquête et rapport par région. 1962-1969

art 186-205 : comité national de l'aménagement du territoire (CNAT), dossiers de séances, notes, rapports, études par secteur économique. Adaptation du Plan après 1968. 1963-1968

art 206-214 : programmes de modernisation et d'équipement des agglomérations, par région. 1959-1969

art 215-224 : groupe central de planification urbaine. Dossiers de séances et rapports, par ville. 1964-1967

métrage : 35

### **19930279**

art 1-34 : papiers François Le Guay, chargé de mission.

-art 1-3 : ministère de l'Économie et des Finances, service des études économiques et financières. 1959-1963

-art 4-12 : OCDE (organisation de coopération et de développement économique), notamment comité de politique économique. 1961-1967

-art 13-34 : commissariat général du Plan : questions de coopération technique en Amérique latine et en Afrique, construction européenne, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> Plans. 1964-1968

art 34-37 : dossiers de Jean Ripert, chef de la division économique du commissariat général du Plan. 1961-1964

art 39 : papiers Pierre-Étienne Bréguet, chargé de mission : CEE, groupe de travail politique de la recherche scientifique et technique. 1967-1969

métrage : 6

### **19930280**

art 1-248 : études réalisées pour le commissariat général du Plan, par thème. 1959-1970

métrage : 41

### **19890575**

art 1-387 : préparation du VI<sup>e</sup> Plan. 1966-1977

-art 1-132 : adoption première phase : journées préparatoires, notes, travaux des groupes de travail et commissions. 1966-1970

-art 133-387 : adoption deuxième phase : notes et projections, travaux des groupes de travail et commissions, exécution et réexamen. 1970-1977

métrage : 65

**19890617**

art 1-678 : préparation des VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> Plans. 1970-1989

-art 1-228 : préparation du VII<sup>e</sup> Plan première et deuxième phases.

-art 229-354 : préparation du VIII<sup>e</sup> Plan première et deuxième phases.

-art 355-381 : préparation du Plan intérimaire. 1982-1983

-art 382-391 : réforme de la planification et travaux des groupes de la commission de réforme.

-art 392-635 : préparation du IX<sup>e</sup> Plan

-art 636-678 : préparation du X<sup>e</sup> Plan

métrage : 112

**19960113**

art 1-6 : activités du commissariat général du Plan : financement d'études, appels d'offres en vue d'études (1984-1991) ; actions d'information (journée infoplan) (1990-1991).

Activités d'organismes d'études économiques et sociales. 1984-1991

art 7-19 : IX<sup>e</sup> Plan, X<sup>e</sup> Plan, XI<sup>e</sup> Plan : préparation : commissions et groupes spécialisés. 1982-1993

art 20-29 : commissariat général du Plan : études économiques et sociales (1981-1991) ; colloques et réunions (1989-1991).

métrage : 10

**19970431**

Cabinet du commissaire au Plan.

art1 : travaux postérieurs à la préparation du X<sup>e</sup> Plan : groupe "anti-crise" : dossiers de séance. 1990-1991

art 1 (fin)-4 : travaux postérieurs à la préparation du XI<sup>e</sup> Plan.

-art 1 (fin)-2 : mission sur le "système de santé" : création, dossiers de séance, rapport final.1989-1994

-art 3-4 : mission sur le "financement de la sécurité sociale" : création, dossiers de séance, rapport final. 1987-1995

métrage : 1

**19970425**

Dossiers de Robert Fraisse, chargé de mission au cabinet du commissaire au Plan.

art 1 : commission efficacité de l'État : dossiers de séances, rapport. 1988-1990

art 2 : europrospective 2 : "a new Europe visions and actions" : rapport, conférence. 1989-1991

art 3-5 : XI<sup>e</sup> Plan

art 3-4 : groupe bilan des projets de service : création, dossiers de séances, rapports, études. 1991-1993

art 5 : groupe création culturelle et cohésion sociale : création, dossiers de séances. 1991-1993

métrage : 2

**19970430**

Préparation du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> Plan

art 1-3 : préparation du X<sup>e</sup> Plan et examen à mi-parcours. 1988-1991

art 4-6 : préparation du XI<sup>e</sup> Plan. 1990-1994

métrage : 2

## **SECRETARIAT GENERAL**

### **19980429**

Secrétariat général.

art 1 : réforme de la planification : séminaire, rapports. 1986-1994

art 1 (suite)-2 : centre mondial informatique et ressource humaine (CMIRH) : création, fonctionnement, liquidation. 1984-1989

métrage : 1

### **20160336**

Commissariat général du Plan puis Centre d'analyse stratégique

Dossiers du Secrétariat général et du Service communication. 1947-2012

Art. 1-21: Secrétariat général. 1947-2012

Art 22-24 : Service communication. 2006-2009

Métrage : 6

## **SERVICE ENERGIE, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET ACTIVITES TERTIAIRES (SEEAT)**

Constitué en 1983, tout d'abord sous le nom de Service de l'énergie et des activités tertiaires, le Service de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture et des activités tertiaires (SEEAT) se consacrait aux politiques publiques dans les domaines suivants : services publics en réseaux (énergie, transports, télécommunications, poste, services urbains) ; environnement et agriculture ; services non financiers (activités du secteur tertiaire) destinés aux entreprises ou aux particuliers ; mise en œuvre des technologies de l'information. Pour chaque sujet de sa compétence, il collaborait avec les ministères concernés comme celui des transports, de l'industrie ou de l'agriculture, mais aussi les entreprises publiques (EDF-GDF, SNCF, RATP...).

Il est remplacé en 2003 par le Service des entreprises et du développement des activités économiques (SEDAE) (2003-2006), puis par le Département recherche, technologies et développement durable (DRTDD) à la création du Centre d'analyse stratégique en 2006. Le DRTDD est en charge des questions relatives à l'énergie, aux transports, à l'innovation, la recherche et le développement, l'aménagement, l'urbanisme, l'agriculture, les milieux naturels et le développement durable. Depuis 2010, il voit ses activités se resserrer autour de cette dernière compétence.

### **19910723**

art 1-2 : IV<sup>e</sup> Plan, commission de l'agriculture : création, dossiers de séances, études et rapports des groupes de travail, rapport final. 1959-1962

art 3-10 : V<sup>e</sup> Plan, commission agriculture et industries agro-alimentaires : création, dossiers de séances, études, rapports sur les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), rapports finaux et suivi d'exécution. 1961-1969

métrage : 3

#### **19910724**

VII<sup>e</sup> Plan.

art 1-13 : études préparatoires : projections économiques, propositions méthodologiques, définition des programmes d'action prioritaires (PAP). 1974-1976

art 13-16 : création et travaux de la commission agricole et alimentaire. 1974-1976

art 17-26 : adoption et suivi d'exécution du Plan : études du budget de l'agriculture, rapports. 1976-1979

art 27 : commission transports : documents de travail et rapports. 1973-1980

métrage : 9

#### **19910725**

VIII<sup>e</sup> Plan.

art 1-2 : établissement des principales options, projections économiques et définition des programmes d'action prioritaires. 1979-1981

art 3-6 : commission agriculture et industries agro-alimentaires : dossiers de séances de la commission et des groupes de travail, rapports. 1979-1980

art 7-10 : commission transports : dossiers de séances, rapports des groupes de travail. 1979-1980

métrage : 3

#### **19910726**

art 1-2 : commission de réforme de la planification : comptes rendus de travaux et rapports. 1981-1982

art 3-7 : Plan intérimaire de deux ans (1982-1983), organisation, activités des groupes de travail, rapports et suivi d'exécution. 1981-1982

métrage : 2

#### **19910727**

IX<sup>e</sup> Plan.

art 1-3 : documentation sur la préparation du IX<sup>e</sup> Plan. 1981-1984

art 4-7 : programmes prioritaires d'exécution (PPE). Dossiers de séances des groupes administratifs de programme (suivi des budgets et financements). 1982-1986.

art 8-13 : commission nationale pour la planification : dossiers de séances et rapports. 1983

art 14-18 : groupe long terme agriculture : dossiers de séances et relevés de décisions. 1981-1987

art 19-25 : groupe spécialisé politique des transports : dossiers de séances, rapports.

art 26-28 : groupe long terme énergie : dossiers de séances, rapports.

métrage : 9

#### **19910737**

art 1-2 : commission de l'énergie : études sur la fiscalité de l'énergie, la sécurité des approvisionnements, les perspectives en l'an 2000. 1955-1976

art 3-5 : commission consultative sur la production d'électricité d'origine nucléaire : réunions, notes, rapports et correspondance. 1960-1979

métrage : 2

## 19970426

Service énergie, environnement, agriculture, tertiaire (SEEAT).

art 1-3 : X<sup>e</sup> Plan

-art 1 : groupe nouvelles demandes nouveaux services : création, dossiers de séances, rapport final. 1988-1990

-art 2-3 : groupe de prospective sur l'énergie : création, dossiers de séances, rapports finaux. 1988-1991

art 4-11 : XI<sup>e</sup> Plan.

-art 4-6 : groupe de travail transports : création, dossiers de séances, études, rapports finaux. 1986-1992

-art 6-7 : atelier les orientations stratégiques de la politique de transport et leurs implications à long terme : création, dossiers de séances, rapports finaux. 1992-1996

-art 8-9 : groupe méthodes d'évaluation des projets d'infrastructures de transport : création, dossiers de séances, rapport final. 1991-1995

-art 9-10 : groupe de travail situation économique et sociale du transport routier : création, dossiers de séances, rapports. 1991-1993

-art 11 : groupe de travail contrat de progrès de transport routier de marchandises : création, travaux, rapports. 1992-1994

métrage : 4

## 19970427

Service agricole.

art 1-16 : X<sup>e</sup> Plan

-art 1-3 : club d'experts économie agricole internationale : organisation, travaux, rapports. 1989-1994

-art 3 : séminaire politiques agricoles nationales et échanges mondiaux : organisation, travaux. 1989-1990

-art 4 : groupe de stratégie industrielle industries agro-alimentaires : création, dossiers de séances, rapports. 1986-1990

-art 5-7 : groupe de stratégie industrielle bois : création, dossiers de séances, rapports. 1986-1990

-art 8-11 : groupe de prospective agricole : création, dossiers de séances, rapports. 1988-1990

-art 12-14 : groupe de prospective sur la gestion des espaces naturels : création, dossiers de séances, rapport. 1989-1992

-art 14 : groupe de travail prospective des espaces ruraux : travaux, rapports. 1990-1991

-art 15 : groupe de travail taxe foncière sur les propriétés non bâties : travaux. 1987-1990

-art 15 (suite) : projet de loi sur l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social : préparation. 1987-1989

-art 16 : assises du monde rural : organisation (1988-1992) ; X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> Plans : groupe d'études et de mobilisation espaces ruraux, travaux, rapports. 1988-1992

art 17-35 : XI<sup>e</sup> Plan

- art 17-20 : commission agriculture alimentation et développement rural : création, dossiers de séance, rapports. 1987-1993
- art 21-24 : groupe de prospective politique agricole commune 2010 : création, dossiers de séance, rapport. 1990-1996
- art 24 : commission environnement qualité de vie et croissance : projets, études. 1990-1994
- art 25-26 : aménagement du territoire et développement rural : loi, activité interministérielle, séminaire. 1990-1994
- art 27-29 : contrat de plan État-régions : préparation et évaluation. 1987-1994
- art 29-31 : situation de l'agriculture dans les pays européens : missions, visites, colloques. 1989-1994
- art 32-33 : dossiers thématiques : crise agricole, zones humides, présidence française de l'Union européenne, organisations internationales. 1989-1994
- art 34 : systèmes agro-alimentaires en Europe : études. 1991-1994
- art 35 : recherche et formation : colloque, programme. 1990-1994

métrage : 12

#### **20040094**

Service énergie, environnement, agriculture, tertiaire (SEEAT).

Dossiers de séance des comités spécialisés du fonds de développement économique et social (FDES) puis du comité des investissements à caractère économique et social (CIES) (classement par comité, groupe et ordre chronologique). 1989-2002

art 1-3 : comité spécialisé 4 puis comité des investissements à caractère économique et social (Electricité de France (EDF), Gaz de France (GDF), Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), Compagnie générale du Rhône, Charbonnages de France). 1991-2002

art 4 : comité spécialisé 5 puis comité des investissements à caractère économique et social (agences de l'eau) (1992-1996) puis comité des investissements à caractère économique et social.

art 4 (suite)-11 : comité spécialisé 6 (agriculture). 1996-2001

art 12-13 : comité spécialisé 7 puis comité des investissements à caractère économique et social (France-Télécom - La Poste). 1991-1996

art 13 (suite)-24 : comité spécialisé 8 puis comité des investissements à caractère économique et social : Aéroports de paris (ADP), aéroports de province, Air France, ports maritimes, compagnie générale maritime, Société nationale corse maritime, Société nationale des chemins de fer français, régie autonome des transports parisiens (RATP). 1989-2002

art 24 (suite)-26 : comité des investissements à caractère économique et social (réseau transport électrique, Voies navigables de France et ponts fluviaux, sociétés d'autoroute, Réseau ferré français (RFF). 1997-2002

métrage : 9

#### **20040358**

Service énergie, agriculture, environnement et activités tertiaires (SEEAT) et service des affaires sociales (SAS).

Dossiers des groupes de travail et des instances d'évaluation. 1981-2002



art 1 : généralités. 1993-1998  
art 2-5 : développement durable. 1991-1998  
art 5 (suite)-6 : prévention des risques. 1992-1998  
art 6 (suite)-8 : eau - pêche - port - mer - zones humides. 1995-1998  
art 9-12 : montagne. 1996-1999  
art 12 (suite)-16 : aménagement du territoire : débat national, schéma national d'aménagement du territoire (SNDAT), contrat de plan État-régions (CPER). 1993-2000  
art 16 (suite)-17 : agriculture. 1994-1997  
art 17 (suite)-23 : énergie. 1981-1998  
art 23 (suite)-26 : transports. 1991-1999  
art 26 (suite)-28 : réseaux. 1994-1996  
art 29-31 : services publics. 1995-2000  
art 31 (suite)-34 : technologies de l'information. 1993-2000  
art 34 (suite)-37 : évaluation de la loi Evin sur les tabacs et alcools. 1994-1999  
art 37 (suite)-41 : Europe. 1988-2000  
art 41 (suite)-43 : départements et territoires d'outre-mer. 1980-2002  
art 43 (suite) : tourisme. 1996-1998  
art 43 (fin) : politique économique et sociale. 1993-1995  
art 44 : emploi. 1996-1998  
art 45-47 : formation professionnelle. 1991-2002  
art 47 (suite)-49 : insertion par l'activité économique. 1993-1997  
art 49 (suite) : jeunes. 1992-2000  
art 49 (fin) : exclusion. 1994-1998

métrage : 17

## **20110041**

Dossiers de travail du Service de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture et des activités du secteur tertiaire. 1963-1999

Art.1 : fonctionnement du service. 1990-1995

Art.1 (suite)-6 : évaluation et prospective. 1963-1999

- Art.1 (suite) : transports. 1963-1997

- Art.2-3 : énergie. 1993-1999

- Art.3 (suite)-4 : politique agricole et développement rural. 1985-1999

- Art.4 (suite)-6 : services à la personne et services de proximité. 1990-1998

- Art. 6 (suite) : insertion sociale par l'économie. 1994-1995

- Art.6 (suite) : environnement et développement durable. 1993-1994

Métrage : 2

## **20160469**

Commissariat général au Plan (CGP) puis Centre d'analyse stratégique (CAS), services en charge du développement durable, de l'énergie, des activités économiques, de l'industrie et de l'agriculture (SEEAT, SDTI et SEDAE).

Dossiers des groupes de travail, de projet et missions. 1991-2011

Art. 1-4 : Aménagement du territoire et services publics. 1998-2005

Art. 4 suite-6 : Développement durable. 2001-2009

Art. 6 suite-12 : Economie et emploi. 1997-2006

Art. 12 suite-16 : Energie. 1998-2005

Art. 17-20 : Espaces ruraux.1991-2005

Art. 20 suite-21 : Mer. 2005-2006

Art. 21 suite-24 : Recherche et innovation. 1998-2011

Art. 24 suite-28 : Transports. 1992-2005

Métrage : 9

## **20170290**

Commissariat général au Plan (CGP) puis Centre d'analyse stratégique (CAS).

Dossiers des services en charge du développement durable, de l'énergie, des activités économiques, de l'industrie et de l'agriculture (SEEAT, SDTI et SEDAE). 1998-2008

Art. 1 : Programmes de travail. 2006-2008

Art. 1 (suite)-21 : Evaluation et prospective. 1998-2005

-art. 1 (suite)-6 : Agriculture et alimentation

-art. 6 (suite)-15 : Aménagement du territoire et environnement

-art. 15 (suite)-19 : Economie, industrie, emploi

-art. 19 (suite)-21 : Transports

Métrage : 7

## **SERVICE ECONOMIQUE, FINANCIER ET INTERNATIONAL (SEFI)**

Créé en 1994, le Service économique, financier et international (SEFI) du Commissariat général du Plan regroupait les moyens antérieurs de l'ex-Service économique, de l'ex-Service international et d'une partie de ceux de l'ex-Service de la modernisation du service public et du financement.

Les champs d'investigation des services fusionnés dans le SEFI étaient les suivants :

- Service économique : l'évolution et les perspectives de l'économie française et de son environnement international, en particulier celui de l'Union européenne. Dans ce domaine, le Service économique a pour mission de fournir des analyses, des diagnostics et des visions prospectives, en favorisant la réalisation d'études et de recherches ainsi que la mise au point d'outils et de méthodes quantitatives comme les modèles économiques.

-Service international : l'analyse de l'ensemble des études et propositions de stratégies européennes (participation au groupe européen de stratégie, avenir de l'Union européenne, transition en Europe Centrale et Orientale, prospective Méditerranée-Moyen Orient) et la coopération internationale en matière de planification.

Le SEFI avait repris les champs d'investigation des deux services.

En matière économique, il avait pour mission de susciter le débat et la concertation sur l'économie française et son environnement international. Il entretenait des relations étroites avec les administrations économiques françaises et internationales correspondantes, dont l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), les organismes économiques internationaux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'avec le monde universitaire français et étranger, en organisant ou finançant des séminaires et des colloques.

En matière internationale, il avait pour mission de traiter l'ensemble des questions touchant à la prospective des questions multilatérales mondiales (problématique du développement, stratégies des pays industrialisés et relations avec leurs organismes de planification), ainsi que l'accueil des missions étrangères et l'organisation de missions et de déplacement de membres du Commissariat général du Plan à l'étranger.

Le SEFI contribuait, en outre, à l'animation de la réflexion au sein du Plan sur l'évolution de l'économie française et internationale (rédaction de notes d'analyse...).

Le SEFI a été remplacé en 2006 par le Département économie et finances (DEF) au sein du Centre d'analyse stratégique.

## 19910861

IV<sup>e</sup> Plan.

art 1-3 : préparation et exécution du IV<sup>e</sup> Plan : travaux du service économique et financier et des commissions du Plan, questions et avis des commissions parlementaires. 1958-1968

V<sup>e</sup> Plan.

art 3 : organisation et planification. 1962-1964

art 4-9 : travaux préparatoires des commissions et groupes de travail. 1962-1967

art 10-11 : discussion et exécution du Plan. 1963-1967

métrage : 4

## 19920270

Notes, comptes rendus, rapports et pièces isolées.

art 1 : V<sup>e</sup> Plan : commission de l'économie générale et du financement, planification. 1965-1971

art 1-2 : VI<sup>e</sup> Plan : études générales, commissions et groupes de travail, suivi d'exécution. 1970-1972

art 2-3 : VII<sup>e</sup> Plan : préparation, commission des relations économiques avec l'extérieur, commission du développement, modèles économétriques, groupes de travail. 1971-1978

art 4-6 : VIII<sup>e</sup> Plan : commission du développement, comité économie internationale. 1978-1981

art 6 : Plan intérimaire. 1980-1981

art 6-9 : IX<sup>e</sup> Plan : groupes administratifs, groupes long terme, groupes de stratégie industrielle, commission nationale de la planification, groupes techniques. 1980-1988

art 9-10 : X<sup>e</sup> Plan : commissions et groupes divers. 1986-1991

métrage : 3

Voir aussi le versement 19930084 à la rubrique Service régional et local.

## 19970434

Service économique, financier et international.

art 1-4 : chronos. 1982-1995

art 4 (fin)-7 : préparation du X<sup>e</sup> Plan.

-art 4 (fin)-6 : groupe "horizon 2000" : création, dossiers de séance, rapport final. 1985-1991

-art 6 (fin)-7 : "groupe européen de stratégie" : création, dossiers de séance. 1988-1991

art 7 (fin)-8 : travaux postérieurs à la préparation du X<sup>e</sup> Plan

-art 7 (fin)-8 : groupe "perspectives macro-économiques" : dossiers de séance, rapport final. 1989-1990

-art 8 (fin) : groupe "réallocation internationale de l'épargne" : création, dossiers de séance, rapport final. 1988-1991

art 9-13 : préparation du XI<sup>e</sup> Plan

-art 9-11 : groupe transversal "monde-Europe" : création, dossiers de séance, rapport final. 1988-1993

-art 12-13 : groupe transversal "perspectives économiques" : création, dossiers de séance, rapport final. 1991-1993

- art 13 (fin)-15 : travaux postérieurs à la préparation du XI<sup>e</sup> Plan
- art 13 (fin) -14 : groupe franco-russe "la protection sociale en Fédération de Russie" : création, dossiers de séance, rapport final. 1986-1994
  - art 14 (fin)-15 : groupe "perspectives économiques" : création, dossiers de séance, rapport final. 1992-1994
  - art 15 (fin) : groupe transversal du schéma national d'aménagement et de développement du territoire (SNADT) "démographie, développement économique et finances publiques" : création, dossiers de séance, rapport final (1995-1996). Groupe transversal du SNADT "contexte européen et international" : création, dossiers de séance, rapport final (1995-1996).

métrage : 5

## **19990016**

Service économique.

- art 1 : mission les nouvelles armes du défi industriel : création, dossiers de séances. 1991-1992
- art 2 : les journées emploi : organisation, dossiers de séances. 1992-1996
- art 3 : séminaire partage de la valeur ajoutée : dossiers des séances (1993-1996) ; groupe allocation internationale de l'épargne : création, dossiers de séances (1990-1991).
- art 4 : groupe perspectives économiques : dossiers de séances (1993-1995) ; groupe européen de stratégie : création, dossiers de séances (1989-1991).

métrage : 1

## **20110042**

Dossiers de travail du Service économique, financier et international. 1973-2000

Art.1-3 : Service économique. 1973-1987

- Art.1-3 : Modèles économiques. 1973-1985
- Art.3 (suite) : Groupe de travail « Tarification publique ». 1984
- Art.3 (suite) : Colloques subventionnés. 1982-1987

Art.3 (suite)-10 : Service international. 1978-1995

- Art.3 (suite) : Fonctionnement. 1993-1995
- Art.4-7 : Coopération par pays. 1978-1995
- Art.8 : Coopération entre zones géographiques. 1978-1995
- Art.8 (suite)-9 : Groupe de réflexion Europe de l'Est et centrale. 1990-1994
- Art.10 : Colloques subventionnés. 1984-1988

Art.11-15 : Service économique, financier et industriel. 1991-2000

- Art.11 : Suivi des activités des chargés de mission. 1991-1995
- Art.11 (suite) : Groupes de réflexion par zone géographique. 1994-2000
- Art.12-15 : Coopération internationale. 1995-2000

Métrage : 2

## **20160479**

Commissariat général du plan (CGP) puis Centre d'analyse stratégique (CAS). Dossiers du Service économique, financier et international (SEFI) et de ses prédécesseurs. 1978-2007

Art. 1-2 : Dossiers transversaux. 1982-1998

Art. 3-7 : Economie et finances. 1982-2007

Art. 7 (suite)-9 : Energie et environnement. 1994-2005

Métrage : 4

## **SERVICE REGIONAL ET LOCAL (SRL)**

### **19830412**

art 1-47 : préparation et exécution du VI<sup>e</sup> Plan, préparation, exécution et révision du VII<sup>e</sup> Plan (aménagement du territoire et régionalisation). 1968-1978

métrage : 16

### **19920405**

art 1-2 : groupe de coordination des équipements de la région parisienne, préparation d'une loi-programme décennale puis du programme triennal 1960-1962 : aménagement et rénovation urbaine, grands ensembles, transports, alimentation en eau, services publics, problèmes démographiques et aménagement du territoire (réflexion sur le rôle de l'agglomération parisienne et la décentralisation). 1956-1960

art 3-9 : III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans : commission de l'équipement urbain, travaux, rapports et réunions, réunions des groupes de travail spécialisés. 1957-1966

art 10 : études urbaines. Travaux du groupe Nathalie sur les méthodes et orientations des programmes d'équipement urbain (1961-1964) ; réunions du comité des études régionales et urbaines (CERU) : coordination des études du Plan, de la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) et des ministères de la construction, des travaux publics et de l'intérieur (direction générale des collectivités locales). 1961-1966

métrage : 3

### **19920537**

art 1-2: V<sup>e</sup> Plan : études de régionalisation ; commission de la main d'œuvre ; commission de l'équipement urbain. 1964-1972

art 2-12: VI<sup>e</sup> Plan : régionalisation, études juridiques et études urbaines ; aménagement du territoire ; programmes régionaux de développement et d'équipement. 1969-1975

art 13-21: VII<sup>e</sup> Plan : modèles macroéconomiques ; nomenclature des équipements ; régionalisation, consultations régionales ; aménagement du territoire, problèmes de l'emploi et du développement local. 1972-1978

art 22-23: VIII<sup>e</sup> Plan : études de développement régional ; modèles macroéconomiques. 1978-1982

art 24-27 : Plan intérimaire, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> Plans : études urbaines ; consultations régionales pour la planification. 1980-1985

art 27-29 : organisation du service régional et local, notes d'orientation et programmes d'études. 1963-1991

art 30-41 : problèmes régionaux, urbains, sociaux, planification et économie locale : études, notes et rapports commandés ou utilisés par le service, par organisme auteur. 1963-1991

métrage : 14

### **19920576**

art 1-24 : comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), dossiers de séances, notes préparatoires des commissaires et des services du Plan. 1965-1983

métrage : 3

### **19930084**

Service régional et local, service économique, service des affaires sociales.

art 1-19 : VI<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> Plans. Notes et comptes rendus de groupes de travail, essentiellement sur les thèmes de l'aménagement du territoire, des perspectives économiques et du cadre de vie. Complément des versements antérieurs. 1967-1990

métrage : 2

### **19970432**

Service régional et local.

art 1-6 : chronos du service. 1982-1996

art 6 (fin)-7 : séances infoplan : documents généraux, dossiers de séance. 1985-1996

art 8-16 : préparation du IX<sup>e</sup> Plan

-art 8 : groupe "disparités spatiales" : dossiers de séance. 1982-1983

-art 8 (fin)-9 : programmes intégrés méditerranéens : travaux. 1988-1990

-art 9 (fin)-16 : contrat de plan État-région de la 1<sup>ère</sup> génération (1984-1988) : contrats de plan, bilans d'exécution. 1991-1989

art 16 (fin)-26 : préparation du X<sup>e</sup> Plan : contrat de plan État-région de la 2<sup>e</sup> génération (1989-1993) : contrats de plan, bilans d'exécution. 1984-1995

art 27-30 : préparation du XI<sup>e</sup> Plan

-art 27 : groupe transversal "outre-mer" : création, dossiers de séance, rapport final. 1989-1993

-art 28-30 : groupe "décentralisation : bilans et perspectives" : création, dossiers de séance, projet de rapport final. 1983-1994

-art 30 (fin) : travaux postérieurs à réparation du XI<sup>e</sup> Plan : groupe transversal du schéma national d'aménagement et de développement du territoire (SNADT) "systèmes productifs, emploi et territoires" : création, documents généraux, dossiers de séance, rapport final. 1994-1996

métrage : 10

## **SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES (SAS)**

Le Service des affaires sociales avait pour champ d'intervention le « social » pris au sens large. Il traite donc non seulement des politiques sociales au sens traditionnel, mais aussi de l'ensemble des problématiques et des politiques qui structurent ce champ : éducation, formation et insertion professionnelles, travail, emploi, salaires, protection sociale (santé, famille, retraite), lutte contre l'exclusion, action sociale, logement, habitat, urbanisme... Les travaux de ce service touchaient à la fois à la prospective, à l'évaluation ou à la recherche.

Cette approche transversale conduisait à une démarche interdisciplinaire forte et à des liaisons étroites avec les autres services du Plan. Le Service contribuait également à l'animation de la réflexion du Commissariat sur l'évolution de la société française, assurait les liens avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales et entretenait des relations étroites avec les administrations traitant des questions sociales et économiques.

Il assurait en liaison étroite avec le Service des études et de la recherche (SER) le suivi scientifique et financier des subventions allouées à certains organismes associés au Commissariat : le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).

Lors de la création du CAS en 2006, les thématiques du Service des affaires sociales sont réparties entre les Départements Questions sociales (DQS) et Travail emploi (DTE).

Le Département questions sociales s'attache à aborder tant l'analyse des risques sociaux (la santé, la dépendance, la famille, le logement) que celle du lien social et du « vivre ensemble » (la politique de la ville, la diversité, les politiques relatives à la cohésion sociale). Au sein de ces thématiques, sont identifiées les tendances émergentes et les bonnes pratiques avec une attention particulière portée aux éléments de comparaison internationale. Ces travaux empruntent des formes diverses (notes d'analyse, rapports, journée d'études), en partenariat avec les experts et institutions compétents.

Le Département travail emploi est chargé de l'analyse du marché du travail, au regard notamment des mutations économiques et des mobilités professionnelles. Il anime notamment le travail de prospective des métiers et des qualifications avec les acteurs du service public de l'emploi, les partenaires sociaux et les collectivités locales. Il suit les questions relatives aux politiques du travail, des revenus, de l'emploi et à la formation tout au long de la vie. S'agissant de la formation initiale, son champ d'étude couvre l'enseignement supérieur.

## **19920452**

art 1 : IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans. Commission de l'économie générale et du financement, conseil supérieur du Plan, commission de l'équipement scolaire, universitaire et sportif, commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique, commission culture et loisirs, commission de l'emploi : pièces isolées complétant la série 80 AJ des Archives nationales. 1956-1968

art 1-6 : VI<sup>e</sup> Plan. Commissions et groupes de travail. Commission de l'emploi, commission prestations sociales, commission de l'action sociale, régionalisation du Plan. 1967-1972

art 7-34 : VII<sup>e</sup> Plan. Études préliminaires, régionalisation, groupes de prospective en matière sociale, macroéconomie et indicateurs sociaux, commission du développement, commission des inégalités sociales, commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie (opérations habitat et vie sociale), commission éducation, commission de la santé, programmes d'actions prioritaires en matière sociale. 1970-1977

art 35-50 : VIII<sup>e</sup> Plan. Documentation par thème (emploi, démographie, éducation, groupes de prospective (famille, société, formation), groupes administratifs (habitat, transferts sociaux, femmes), commission de l'habitat et du cadre de vie, commission de la protection sociale et de la famille, programmes d'actions prioritaires en matière sociale, séminaires sur l'emploi. 1978-1981

art 51-53 : réforme de la planification et Plan intérimaire. Étude des méthodes de planification, des problèmes de décentralisation, de sécurité sociale, de durée du travail. 1981-1982



art 54-72 : IX<sup>e</sup> Plan. Programme d'étude, travaux de la commission nationale de planification sur l'emploi, groupes long terme, groupes de travail sur la décentralisation en matière sociale, l'emploi, les indicateurs sociaux, la sécurité sociale, groupes de stratégie industrielle, programmes prioritaires d'exécution. 1981-1986

art 73-80 : X<sup>e</sup> Plan. Organisation des commissions, groupes de travail sur l'emploi, les quartiers anciens, la durée et la flexibilité du travail, le RMI (revenu minimum d'insertion), commission protection sociale, commission vie quotidienne et cadre de vie, commission efficacité de l'État. 1986-1991

métrage : 27

### **19920536**

art 1 : VIII<sup>e</sup> Plan, groupe de travail personnes âgées : audition des syndicats CFDT et CFTC. 14 juin 1979

art 2-11 : VII<sup>e</sup> Plan, commission des inégalités sociales, séances. janvier-mars 1975

Enregistrements des séances, bandes magnétiques sonores.

Voir aussi le versement 19930084 à la rubrique Service régional et local.

### **19970435**

Service des affaires sociales.

art 1 : chronos. 1984-1985

art 1 (fin) : commission protection sociale. 1982-1989

art 2 : commission éducation, formation recherche (1984-1992). Commission vie quotidienne et cadres de vie (1988-1989).

art 3-7 : travaux postérieurs à la préparation du X<sup>e</sup> Plan. 1979-1992

art 7 (fin)-8 : groupe transversal emploi. 1990-1993

art 9-11 : commission cohésion sociale et prévention de l'exclusion. 1982-1993

art 12-14 : groupe éducation et formation. 1988-1993

art 15-16 : groupe villes. 1990-1993

art 16 (fin)-25 : travaux postérieurs à la préparation du XI<sup>e</sup> Plan. 1971-1997

métrage : 8

Voir aussi le versement 20040358 à la rubrique Service énergie, environnement, agriculture, tertiaire.

### **20100031**

Dossiers de travail du Service des affaires sociales. 1962-1999

Art. 1-3 : activités. 1971-1988

-Art. 1 : suivi administratif des études. 1992-1996

-Art. 1 (suite)-3 : relations avec des administrations ou des associations. 1971-1988

-Art. 3 (suite) : interventions. 1988-1995

Art. 3 (suite)-35 : dossiers de travail thématiques. 1962-1999

-Art. 3 (suite)-16 : travail et emploi. 1963-1999

-Art. 16 (suite)-26 : protection sociale. 1962-1999

- Art. 26 (suite)-30 : lutte contre l'exclusion. 1988-1999
- Art. 31 : logement, habitat et urbanisme. 1992-1999
- Art. 31 (suite)-33 : planification sociale. 1968-1989
- Art. 34-35 : formation professionnelle et éducation. 1969-1998
- Art. 35 (suite) : immigration. 1986-1991

métrage : 12

### **20160160**

Suivi des activités du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC) par le Commissariat général au plan. 1967-2002

Art. 1-17 : Fonctionnement du CRÉDOC. 1967-2002

- Art. 1-14 : Conseil d'administration et réunions du bureau. 1967-2002
- Art. 15-17 : Avenir du CRÉDOC. 1981-1985

Art. 18-23 : Suivi des travaux. 1970-2002

- Art. 18-20 : Études réalisées. 1970-1983
- Art. 21-23 : Financement et subvention. 1981-2002

Métrage : 4

### **20160189**

Commissariat général au Plan puis Centre d'analyse stratégique.  
Dossiers de travail du Service des affaires sociales, puis des Départements questions sociales (DQS) et travail-emploi (DTE). 1989-2009

Art. 1-4 : Préparation des travaux. 1992-2003

- Art. 1-3 : Programme de travail. 1992-2003
- Art. 4 : Procédures d'évaluation. 2001

Art. 5-112 : Dossiers thématiques. 1989-2008

- Art. 5-38 : Protection sociale. 1989-2008
- Art. 39-44 : Aide et intégration sociale. 1991-2009
- Art. 45-87 : Emploi. 1991-2007
- Art. 88-108 : Jeunesse. 1996-2002
- Art. 109 : Logement. 2000-2001
- Art. 110-112 : Formation professionnelle. 2001-2002

Métrage : 15

## **SERVICE DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIEL (SDTI)**

Constitué en 1986 et issu du Service industriel, le Service du développement technologique et industriel (SDTI) travaillait sur les sujets suivants : transformation du système productif ; dynamiques d'évolution de l'industrie manufacturière, mais aussi d'activités telles que aéronautique, espace, armement, bâtiments et travaux publics (BTP) ; recherche industrielle ; développement technologique et l'innovation, la politique de recherche-développement et d'innovation (RDI).

Ainsi, sa mission était de mener des analyses et des études prospectives et d'animer des réflexions stratégiques en liaison avec les différents partenaires politiques, économiques et

sociaux concernant l'ensemble des activités du système productif, dans une perspective de développement et de compétitivité globale.

Il est remplacé en 2003 par le Service des entreprises et du développement des activités économiques (SEDAE) (2003-2006), puis par le Département recherche, technologies et développement durable (DRTDD) à la création du Centre d'analyse stratégique en 2006. Le DRTDD est en charge des questions relatives à l'énergie, aux transports, à l'innovation, la recherche et le développement, l'aménagement, l'urbanisme, l'agriculture, les milieux naturels et le développement durable. Depuis 2010, il voit ses activités se resserrer autour de cette dernière compétence.

## **19970428**

Service du développement technologique et industriel (SDTI).

art 1 : IX<sup>e</sup> plan. Groupe de stratégie industrielle télécommunication : travaux. 1984-1985

Groupe de préparation du contrat de plan télédiffusion de France : création, dossiers de séances. 1983-1985

Groupe de stratégie industrielle bâtiment et travaux publics : travaux. 1986-1987

art 2-10 : X<sup>e</sup> plan

-art 2-7 : groupe de stratégie industrielle (GSI) électronique, automobile, chimie, petites et moyennes entreprises : création, dossiers de séances, rapports finaux. 1987-1992

-art 8-9 : groupe de prospective usine du futur : création, dossiers de séances, rapports finaux. 1988-1990

-art 9 : groupe de travail sur les flux directs d'investissements à l'étranger : études. 1990-1991

-art 10 : commission Europe technologique industrielle et commerciale : sous-commissions : travaux, rapports. 1988-1989

art 11 : XI<sup>e</sup> plan

art 11 : commission compétitivité française : création, dossiers de séances, rapport final. 1992-1993

art 12 : petites et moyennes entreprises : études, rapports. 1992-1995

métrage : 4

## **20110040**

Dossiers de travail du Service du développement technologique et industriel (SDTI). 1988-1999

Art.1 : Orientation de travail. 1990-1998

Art.1 (suite)-7 : Dossiers thématiques. 1988-1999

- Art.1 (suite)-4 : Innovation et croissance. 1988-1998

- Art.4 (suite)-5 : Dynamiques industrielles et territoires. 1990-1997

- Art.5 (suite)-6 : Entreprises, système productif et mondialisation. 1992-1999

- Art.7 : Intégration européenne et coopération technico-industrielle. 1989-1993

- Art.7 (suite) : Intelligence économique. 1995

Métrage : 2

## **20160469**

Commissariat général au Plan (CGP) puis Centre d'analyse stratégique (CAS), services en charge du développement durable, de l'énergie, des activités économiques, de l'industrie et de l'agriculture (SEEAT, SDTI et SEDA).

Dossiers des groupes de travail, de projet et missions. 1991-2011

Art. 1-4 : Aménagement du territoire et services publics. 1998-2005

Art. 4 suite-6 : Développement durable. 2001-2009

Art. 6 suite-12 : Economie et emploi. 1997-2006

Art. 12 suite-16 : Energie. 1998-2005

Art. 17-20 : Espaces ruraux.1991-2005

Art. 20 suite-21 : Mer. 2005-2006

Art. 21 suite-24 : Recherche et innovation. 1998-2011

Art. 24 suite-28 : Transports. 1992-2005

Métrage : 9

## **20170290**

Commissariat général au Plan (CGP) puis Centre d'analyse stratégique (CAS).

Dossiers des services en charge du développement durable, de l'énergie, des activités économiques, de l'industrie et de l'agriculture (SEEAT, SDTI et SEDAE). 1998-2008

Art. 1 : Programmes de travail. 2006-2008

Art. 1 (suite)-21 : Evaluation et prospective. 1998-2005

-art. 1 (suite)-6 : Agriculture et alimentation

-art. 6 (suite)-15 : Aménagement du territoire et environnement

-art. 15 (suite)-19 : Economie, industrie, emploi

-art. 19 (suite)-21 : Transports

Métrage : 7

## **SERVICE DE L'EVALUATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ETAT (SEME)**

Le Service de l'évaluation et de la modernisation de l'État était chargé de l'instruction des demandes d'évaluation des ministères, de la confection des cahiers des charges et de la mise en place des instances d'évaluation. Il assurait aussi le suivi des travaux, gérait le budget alloué à chaque évaluation et mettait en œuvre les commandes d'études demandées par les instances.

A l'issue des travaux de l'instance, le Commissariat général au plan était chargé de publier le rapport d'évaluation et de proposer au Premier ministre, en liaison avec les administrations concernées, les suites à donner aux évaluations réalisées.

Le Service de l'évaluation et de la modernisation de l'État assurait également le secrétariat de deux conseils, le Conseil scientifique de l'évaluation (1990-1998), puis le Conseil national de l'évaluation (1998-2008). Sur décision d'Éric Besson, secrétaire d'État chargé de l'évaluation des politiques publiques, ce dernier a été supprimé en 2008 et remplacé par une Mission d'évaluation des politiques publiques au sein de la Direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME), qui est ensuite devenue le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

### **19970433**

Service de l'évaluation et de la modernisation de l'État.

art 1 : chronos. 1990-1993

art 1 (fin)-2 : travaux postérieurs à la préparation du X<sup>e</sup> plan.

art 1 (fin) : groupe prospective financière et bancaire rapport final. 1992-1993

art 2 : commission financement du logement : création, dossiers de séance. 1988-1991

art 3-6 : préparation du XI<sup>e</sup> plan : commission État, administration et services publics de l'an 2000 : modernisation et efficacité : création, dossiers de séance du groupe plénier et des groupes de travail, rapport final. 1983-1994

métrage : 2

### **19980390**

Conseil scientifique de l'évaluation.

art 1 : conseil scientifique de l'évaluation : création, formation, rôle. 1989-1994

art 1 (suite)-8 : conseil scientifique de l'évaluation : travaux (avis, rapports) . 1989-1996

métrage : 3

### **20060687**

Évaluation interministérielle des politiques publiques. 1989-2004

art 1-2 : conseil scientifique de l'évaluation. 1989-1998

art 3-7 : conseil national de l'évaluation. 1991-2002

art 8-12 : évaluation des contrats de plan État-régions. 1993-2003

art 13-27 : création et activités des instances d'évaluation. 1991-2004

métrage : 9

### **20090369**

art 1-17 : dossiers de travail du service de l'évaluation et de la modernisation de l'État (SEME).

art 1-7 : évaluation des politiques publiques. 1984-1996

art 8-10 : modernisation des services publics. 1990-1994

art 10 (suite)-16 : dossiers thématiques (réforme des institutions européennes, fiscalité, environnement, politique de la ville, multimédia, défense économique). 1990-1999

art 17-40 : organismes rattachés au SEME.

art 17-40 : suivi du comité interministériel de l'évaluation (CIME). 1989-1997

art 17-19 : politique publique. 1989-1995

art 19 (suite)-29 : social et santé. 1989-1997

art 30-35 : environnement et agriculture. 1992-1997

art 36-38 : administration de l'État. 1989-1995

art 39 : culture et loisirs. 1990-1997

art 40 : entreprises. 1991-1994

art 40 (suite) : conseil scientifique de l'évaluation (CSE). 1990-1995

### **20160326**

Commissariat général au Plan puis Centre d'analyse stratégique.

Dossiers de travail du Service d'évaluation et de modernisation de l'Etat (SEME), puis du Département institutions et société (DIS). 1992-2008

Art.1-43 : Activités du service. 1992-2008  
-Art. 1 : Programme de travail. 1992-2000  
-Art. 2-34 : Groupes de travail. 1996-2008  
-Art. 35-41 : Commission de concertation sur les « Perspectives de la France ». 1998-2002  
-Art. 42-43 : Colloques et séminaires. 2006-2007  
Art. 44 : Fonds de développement économique et social (FDES), comité I quinquies. 1993-1996

Métrage : 6

## **SERVICE DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE (SER)**

Le Service des études et de la recherche, créé en 1980, était l'héritier du Comité d'organisation de recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES).

Le CORDES a été créé par décision du Premier ministre du 14 juin 1969 et par protocole n°69-01727 liant le ministre délégué chargé de la Recherche et le ministre délégué chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Il était administrativement rattaché au Commissariat général du plan. Il était chargé d'encourager et de coordonner les travaux de recherche portant sur les problèmes du développement menés par les centres de recherche et les bureaux d'études publics ou privés.

Au sein du Commissariat général du Plan, le Service des Études et de la Recherche avait la responsabilité de la politique incitative de recherche (lancement d'appels d'offres de recherche portant sur des thèmes prioritaires pour les pouvoirs publics, suivi du bon déroulement des recherches financées, évaluation/expertise et valorisation).

Le Service des Études et de la Recherche avait par ailleurs une compétence d'expertise sur la politique de Recherche et Développement (R&D) universitaire et industrielle de la France et exerçait une fonction de coordination pour les questions intéressant les organismes associés.

Le Service des Études et de la Recherche était enfin rapporteur du Comité des études.

### **19820623**

Comité d'organisation de recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES).

art 1-7 : action concertée socioéconomie du développement. 1960-1969

art 8 : création du CORDES. 1962-1969

art 9-14 : préparation du VII<sup>e</sup> Plan. 1970-1975

art 21 : préparation du VIII<sup>e</sup> Plan. 1977-1979

art 15-20, 22-27 : réunions, colloques, rapports d'activité. 1969-1979

art 28-45 : recherches effectuées sous contrat CORDES. 1969-1979

art 46-59 : projets de recherches soumis au CORDES. 1970-1978

art 60-61 : organismes liés au CORDES. 1967-1970

art 62-64 : commission de l'équipement culturel et du patrimoine touristique : préparation des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans. 1961-1966

art 65 : commissions du Plan: 1965

art 66-67 : groupe 1985 (prospective). 1962-1967

art 68-69 : service régional et urbain, études. 1962-1965

métrage : 23

### **19850138**

Comité d'organisation de recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES).

art 1-8 : études (classement par ordre alphabétique d'auteur). 1964-1980

métrage : 3

### **19980192**

Service des études et des recherches.

art 1 : Plan intérimaire. Groupe administratif recherche et développement technologique : création, dossiers de séances (1981). IX<sup>e</sup> Plan commission nationale de planification : commission n°1 conditions scientifiques, techniques et culturelles du développement : travaux, dossiers de séances (1982-1983). Intergroupe recherche : travaux, dossiers de séances (1988-1989).

art 2-3 : XI<sup>e</sup> Plan groupe recherche technologique et compétitivité : création, dossiers de séance, travaux. 1991-1993

art. 4-38 : dossiers des comités scientifiques. 1980-1994

-art 4-12 : comité politiques sociales : création, travaux, recherches. 1981-1993

-art 13-18 : comité économie internationale et économie nationale : création, travaux, recherches. 1981-1993

-art 19-21 : comité mutations économiques et urbanisation : création, travaux, recherches. 1986-1994

-art 22-28 : comité méthodes et instruments de la planification micro décisions et politique économique : création, travaux, recherches. 1980-1993

-art 29-31 : comité modernisation des activités productives : création, travaux, recherches. 1984-1988

-art 31 (suite)-36 : comité droit changement social et planification : création, travaux, recherches. 1983-1994

-art 37 : comité travail non salarié : travaux, dossiers, recherches. 1988-1992

-art 37 (suite)-38 : comité transferts sociaux : création, travaux, dossiers recherches. 1984-1989

métrage : 13

### **19980233**

Service des études et recherches.

art 1-37 : études commandées par les services du commissariat général du Plan : subvention, suivi, évaluation (par ordre chronologique). 1982-1991

métrage : 12

### **20090472**

Dossiers de travail du Service des études et de la recherche.

art 1-3 : comité des études. 1982-1998

art 3 (suite)-16 : comités scientifiques mis en place pour exécuter la politique de recherche incitative en socio-économie. 1985-1998

art 16 (suite) : groupe de recherche et développement universitaire et industriel. 1985-1996

art 17-19 : subventions aux organismes associés et aux associations extérieures. 1986-1994

art 20-23 : financement et suivi de manifestations et d'études. 1982-1997

métrage : 8

#### **20170077**

Dossiers de travail du Service des études et de la recherche (SER). 1985-2006

Art. 1-3 : Réunions du comité des études. 1993-2003

Art. 4-12 : Comités scientifiques. 1991-2006

Art. 12 (suite)-14 : Instances d'évaluation. 1998-2003

Art. 15 : Séminaires organisés par le Plan. 1988-2000

Art. 16-18 : Collection d'études financées par le Plan. 1985-2000

Art. 18 (suite) : Subventions à des organismes extérieurs. 1998-2002

Métrage : 6

## **COMITES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (FDES) ET AUTRES COMITES**

#### **19910699**

Fonds de développement économique et social.

art 1-2 : conseil de direction, comités spécialisés : organisation, procès-verbaux de réunions, rapports annuels. 1963, 1974-1981

art 2 : comité spécialisé 1 ter (développement régional et équipement touristique collectif), bilans. 1970-1971

art 3-6 : comité spécialisé 4 (énergie) : dossiers de séances plénières et de réunions restreintes consacrées aux entreprises. 1952-1980

art 7 : comité spécialisé 6 (agriculture) : dossiers et réunions sur le marché d'intérêt national. 1961-1972

art 7-10 : comité spécialisé 8 (transports) : groupe de travail "politique générale des transports" et dossiers de consultation des entreprises, par secteur. 1957-1980

art 11-24 : comités spécialisés 2 bis et 2 ter (équipements urbains collectifs), dossiers de réunions. 1957-1967

métrage : 8

#### **19910618**

Fonds de développement économique et social. Comité spécialisé n°6 (agriculture).

art 1-54, 80-83 : réunions du comité. Dossiers examinés en séance. 1974-1990

art 55-73 : conseils de direction du comité. Procès-verbaux de séances et relevés de décisions. 1956-1987

art 74-75 : rapports annuels d'activités. 1976-1989

art 76-79 : établissements agricoles et sociétés d'aménagement régional. Dossiers examinés en séance pour attribution des subventions. 1977-1990

art 83 : composition, nomination des membres du comité, rôle et attributions du comité. 1955-1978



métrage : 28

### **19910622**

Comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien de l'emploi (CIDISE).

art 1-3 : entreprises agroalimentaires demandant des subventions ; dossiers de séance (fiche de présentation, rapport, correspondance, par ordre chronologique). 1981-1983

métrage : 1

### **19910623**

Comité interministériel des entreprises publiques (comité Nora) : préparation des contrats de programme et orientations financières et industrielles des entreprises.

art 1 : création et attributions, rapport de Simon Nora, inspecteur des finances. 1966-1976

art 2 : groupe d'étude énergie : pétrole, raffinage, gaz de France, charbonnages de France, électricité de France. 1956-1973

art 3-4 : groupe d'étude transports : transports maritimes, SNCF, RATP, transports aériens. 1967-1976

art 4 : groupe d'étude investissements et interventions économiques de l'État dans le secteur public. 1974-1978

métrage : 1

### **19970429**

Fonds de développement économique et social (FDES).

art 1-5 : comité spécialisé 4 (énergie) : dossiers de séances consacrées aux entreprises. 1959-1991

art 5-7 : comité spécialisé 6 (agriculture) : dossiers de séances consacrées aux entreprises, rapports annuels. 1964-1996

art 7-8 : comité spécialisé 7 (télécommunication) : dossiers de séances. 1983-1991

art 9-15 : comité spécialisé 8 (transports) : dossiers de séances consacrées aux entreprises. 1977-1988

métrage : 5

### **20040359**

art 1 : travaux du comité 1 quinquies du fonds de développement économique et social (FDES). 1982-1992

métrage : 1

Voir également le versement 20040094 dans la rubrique Service énergie, environnement, agriculture et activités tertiaires (SEEAT).

## CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII)

Le CEPII a été institué par décret du 20 mars 1978 à l'initiative de Raymond Barre, alors Premier ministre et lui-même économiste. Il a pour mission « de rassembler des informations et d'élaborer des études prospectives sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les économies étrangères ». Le CEPII a succédé au Groupe d'études prospectives sur les échanges internationaux (GEPEI), devenu Groupe d'études prospectives internationales (GEPI) au début des années 1970.

Centre de recherche français dans le domaine de l'économie internationale, le CEPII produit études, recherches, bases de données et analyses sur les grands enjeux de l'économie mondiale. Il organise des conférences et colloques sur des questions liées à l'économie internationale.

Dès sa création, le CEPII vise à fournir une vision cohérente de l'économie mondiale avec une attention particulière pour la qualité des données chiffrées sur lesquelles il appuie ses analyses. Sa mission est aussi de diffuser l'information vers un lectorat plus large que le monde de la recherche. Ainsi naissent, dès 1979, deux publications, *La Lettre du CEPII* et la revue *Économie prospective internationale* (aujourd'hui *International Economics*).

Rapidement les rapports périodiques du CEPII sur l'économie mondiale deviennent des ouvrages de référence mais d'autres initiatives contribuent au rayonnement du Centre. En 1982, son directeur est chargé par Jacques Attali, conseiller spécial de François Mitterrand, d'organiser à Paris, sur deux journées, une réunion internationale d'économistes, en préparation du sommet du G7 à Versailles. À l'occasion de cette manifestation – à laquelle assistent notamment le prix Nobel Wassily Leontieff, Nicholas Kaldor et John Williamson – se nouent des liens durables avec les *think tanks* étrangers. Au milieu des années quatre-vingt, le CEPII se rapproche du monde de la recherche en lançant la série des documents de travail et en publiant systématiquement ses travaux dans des revues internationales.

Le CEPII a considérablement élargi son champ d'expertise depuis lors – aux marchés financiers, aux taux de change, à l'économie industrielle, aux politiques économiques, etc. – tout visant à l'excellence dans sa mission de service public, au service des ministères utilisateurs qui jouent un rôle prédominant au Conseil qui adopte le programme de travail. Le CEPII s'est attaché ces dernières années à développer ses liens avec les entreprises tournées vers la globalisation.

Aujourd'hui, le CEPII figure parmi les tous premiers centres mondiaux en matière de recherche appliquée sur les questions internationales. Le CEPII est membre du réseau coordonné par France stratégie.

Le Conseil, qui réunit deux fois par an des hauts responsables de l'administration et des personnalités qualifiées, fixe le programme de travail du CEPII et examine aussi le rapport d'activité annuel. Les travaux de recherche et de publication sont menés sous le contrôle d'un Comité scientifique indépendant.

Le CEPII est membre du réseau coordonné par France Stratégie.

Le Conseil, qui réunit deux fois par an des hauts responsables de l'administration et des personnalités qualifiées, fixe le programme de travail du CEPII et examine aussi le rapport d'activité annuel. Les travaux de recherche et de publication sont menés sous le contrôle d'un Comité scientifique indépendant, dont la création remonte à décembre 2000.

Le CEPII est composé :

-d'une équipe de direction (directeur, directeurs-adjoints, secrétaire général, secrétaire général du Club du CEPII)

- d'une équipe permanente (comprenant en particulier des économistes spécialistes de leur domaine : compétitivité, monnaie, Europe...)
- de conseillers scientifiques et de chargés de recherche (qui n'exercent au CEPII qu'une partie de leurs activités)
- et de chercheurs associés (qui ne sont pas salariés du CEPII mais y publient et participent aux travaux).

Le CEPII est membre du réseau coordonné par France Stratégie.

Présidents du CEPII :

- Philippe HUET : juillet 1978-décembre 1982
- Michel ALBERT : décembre 1982-décembre 1995
- Francis MER : décembre 1995-mars 2000
- Michel CAMDESSUS : mars 2000-juillet 2004
- Christian STOFFAES : juillet 2004-septembre 2009
- Jean LEMIERRE : octobre 2009-

On signalera enfin que plusieurs associations existent autour du CEPII.

Le 13 novembre 1981 naît un club d'entreprises nommé CIREM (Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale). Cette association à but non lucratif va développer les liens entre la recherche du CEPII et le monde de l'économie : d'une part, en organisant des événements autour de thèmes d'actualité, à partir des travaux du Centre ; d'autre part, en gérant des conventions d'études entre le CEPII et des adhérents du club ou des organisations internationales.

Devant la montée en puissance de cette deuxième activité, il est décidé en 2001 de scinder le CIREM en deux associations distinctes : le Club du CEPII reprend l'activité « club » (organisation de réunions et de conférences pour ses adhérents), tandis que le CIREM se concentre sur la gestion des conventions d'étude et l'insertion du CEPII dans les réseaux de recherche internationaux.

-Le Club du CEPII, qui rassemble une quarantaine de membres (entreprises, institutions financières, syndicats, chambres de commerce...) est un lieu d'échanges entre les économistes du CEPII et les acteurs économiques et sociaux. Il invite régulièrement des économistes étrangers de renom à s'exprimer devant les responsables français. Il permet aussi de rendre la recherche du CEPII accessible et utile aux décideurs, à travers une vingtaine de rencontres annuelles.

-Le CIREM aide le CEPII à répondre aux demandes d'études qui lui sont adressées par les entreprises et les organisations internationales, gère les conventions correspondantes. Son activité donne lieu à la publication, par le CEPII, de documents de travail, rapports d'études et bases de données. Sa contribution a, en particulier, été décisive pour le développement de certains modèles du CEPII (MIRAGE et INGENUE) et pour la mise au point de bases de données.

## **Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)**

**19990017**

art 1-4 : groupe d'études prospectives internationales (GEPI) : statut, fonctionnement, travaux. 1969-1978

art 5-9 : centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) : statut, fonctionnement, travaux. 1978-1996  
art 10-11 : banque de données comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale (CHELEM) : élaboration, exploitation. 1978-1995  
art 12-13 : modèle simulation et analyse du cheminement de l'économie mondiale (SACHEM) : élaboration, exploitation. 1978-1989  
art 14-17 : modèle intégré mondial pour la simulation et l'analyse (MIMOSA) : élaboration, exploitation. 1984-1994  
art 18-19 : club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale (CIREM) : fonctionnement, travaux. 1979-1994

métrage : 6

#### **20160146**

Dossiers de travail de Gérard Lafay, directeur-adjoint. 1974-1993

Art. 1-3 : Activités de publication. 1978-1993

Art. 4-6 : Participation à des colloques, séminaires, groupes de travail. 1974-1993

Art. 6 (suite) : Suivi de conventions d'études avec le CIREM. 1982-1993

Métrage : 2

#### **20170025**

Minutiers chronologiques des directeurs, dossiers de séances du conseil et du comité scientifique du CEPII et dossiers de travail. 1978-2010

Art. 1-9 : Fonctionnement. 1978-2006

Art. 10-20 : Activités. 1983-2010

Métrage : 7

#### **20170326**

Dossiers de travail, modèles macroéconomiques et bases de données, préparation de colloques, séminaires et réunions d'information. 1964-2011

Art. 1-3 : Dossiers de Bernard Lafay, directeur-adjoint. 1978-1995

Art. 3 suite-13 : Modèles et bases de données. 1964-2005

Art. 14-28 : Etudes, colloques et conférences. 1975-2011

Métrage : 9

#### **20190061**

Dossiers des chargés de mission en charge de la banque de données CHELEM. 1966-2014

Art; 1-7 : Banque de données et modèle macro-économique. 1967-2014

Art. 7 suite-10 : Etudes. 1966-1999

Métrage : 3

## **Associations liées au CEPII**

### **20170173**

Dossiers de travail de l'association Centre d'information et de recherche sur l'économie mondiale (CIREM). 1981-2006

Art. 1-3 : Administration de l'association. 1981-2006

Art. 4-9 : Activités. 1982-1999

Métrage : 3

### **20180207**

Dossiers de l'association Club du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). 2000-2006

Art. 1 : Assemblées générales et conseils d'administration.

Art. 1 (suite)-4 : Conférences.

Métrage : 1

## CONSEIL D'ANALYSE ECONOMIQUE (CAE)

Créé par le décret du 22 juillet 1997 et placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission « d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ».

Le CAE est une instance pluraliste composée d'économistes reconnus de sensibilités diverses. Il est composé de membres nommés à titre personnel pour leurs travaux de recherche en économie et de correspondants venant plutôt du secteur économique des entreprises. Ceux-ci ne perçoivent aucune rémunération pour leur participation au Conseil. Ils s'engagent sur une charte de déontologie pour rendre plus visibles leurs différentes activités.

Le Conseil d'analyse économique est présidé par le Premier ministre ou par un président délégué qu'il désigne pour une durée de cinq ans. Il est composé de membres et de correspondants, nommés pour une période de 2 ans renouvelable. Les membres participent à l'ensemble des travaux du Conseil. Les correspondants sont appelés à participer par le président délégué en tant que de besoin. Des experts peuvent également être appelés à participer aux travaux du Conseil.

Le Conseil peut être saisi par le Premier ministre ou s'autosaisir, en application de l'article 1er du décret du 22 juillet 1997 modifié : « Le Conseil d'analyse économique examine les questions qui lui sont soumises par le Premier ministre. Il peut procéder de sa propre initiative à l'analyse prospective de questions économiques qu'il estime pertinentes pour la conduite de la politique économique du pays. »

En vue de préparer les travaux et débats du Conseil d'analyse économique, le Premier ministre ou le président délégué confie à un ou plusieurs membres ou à un ou plusieurs correspondants du Conseil le soin d'étudier les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil pour la réalisation d'une note de politique économique qui sera rédigée puis publiée. Ils travaillent en lien avec un rapporteur et soumettent un premier projet de la note lors d'une séance plénière aux membres du CAE. Ce premier projet amendé fait ensuite l'objet d'échanges avec le cabinet du Premier ministre avant d'être validé. La note définitive est présentée au Premier ministre en séance plénière.

Le Commissaire général à la stratégie et à la prospective (CGSP) participe aux réunions plénières du Conseil d'analyse économique.

L'organisation et l'animation des travaux relèvent d'une équipe permanente placée sous la responsabilité du Président délégué et dirigée par le Secrétaire général. Le Président délégué désigne les membres du Conseil appelés à préparer des rapports ou à les discuter et préside les réunions en l'absence du Premier ministre.

Le fonctionnement et l'organisation du CAE ont été modifiés par le décret du 5 novembre 2012 relatif au Conseil d'analyse économique et du 22 avril 2013 portant création du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. La composition du CAE a été modifiée par le décret du 11 avril 2018.

Le CAE est membre du réseau coordonné par France Stratégie.

Présidents délégués du Conseil d'analyse économique :

- Pierre-Alain MUET (1997-2001)
- Jean PISANI-FERRY (2001-2002)
- Christian de BOISSIEU (2003-2012)
- Agnès BENASSY-QUERE (2012-2018)
- Philippe MARTIN (2018-

## **Versements aux Archives nationales**

### **20060692**

art 1-2 : séances plénières du Conseil d'analyse économique. 1997-1998  
art 2 (suite) : réunions des groupes de travail du CAE. 1997-1998

métrage : 1

### **20060693**

art 1-37 : séances plénières du Conseil d'analyse économique : enregistrement sonore. 1997-1998

37 cassettes audio

### **20150716**

Dossiers du Conseil d'analyse économique (CAE). 1999-2008

Art. 1-8 : Séances plénières. 1999-2008

Art. 8 (suite) : Réunions de la cellule permanente. 1999-2003

Métrage : 3

## **CONSEIL D'ANALYSE DE LA SOCIETE (CASOC) (2004-2013)**

Le Conseil d'analyse de la société (CASOC) est créé par le décret du 8 juillet 2004.

Placé auprès du Premier ministre, il a pour mission « d'éclairer les choix politiques du Gouvernement, par l'analyse et la confrontation des points de vue, lorsque les décisions à prendre présentent des enjeux liés à des faits de société. »

Il examine les questions soumises par le Premier ministre, ou dont il juge utile de se saisir.

Le CASOC est présidé par le Premier ministre ou un président délégué nommé par arrêté.

Il se compose de personnalités choisies en raison de leur compétence, nommées pour un mandat de 5 ans renouvelable. Le commissaire au Plan en est membre de droit.

Il peut en outre faire appel à des experts, à des administrations ou des organismes extérieurs pour ses travaux.

Le 12 juillet 2004, Luc Ferry, professeur des universités, ancien ministre de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche de 2002 à 2004, est nommé président délégué. Il conserve cette fonction durant toute la période d'existence du CASOC.

Le 7 octobre suivant, les 26 membres sont désignés, nombre ramené à 20 par l'arrêté du 2 novembre 2009.

Face au besoin de nouvelles approches, de recentrage des activités sur les questions stratégiques et suite au développement de polémiques sur la situation personnelle de Luc Ferry, le CASOC est supprimé par le décret du 22 avril 2013 portant création du Commissariat général à la stratégie et à la prospective ou « France stratégie ».

### **Versements aux Archives nationales**

**20144816**

Dossiers du Conseil d'analyse de la société (CASOC).

Art. 1 : Création, fonctionnement et activités. 2004-2013

Métrage : 1



## CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES (COR)

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) est créé par le décret du 10 mai 2000, au terme de réflexions sur l'avenir des retraites, et plus particulièrement du rapport du commissaire au Plan Jean-Michel Charpin, remis en avril 1999 à Lionel Jospin.

Placé auprès du Premier ministre, il se voit confier pour missions :

« - de décrire la situation financière actuelle et les perspectives des différents régimes de retraite, compte tenu des évolutions économiques, sociales et démographiques,  
- d'apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes,

- de veiller à la cohésion du système de retraite par répartition, en assurant la solidarité entre les régimes et le respect de l'équité, tant entre les retraités qu'entre les différentes générations.

Il peut formuler toutes recommandations ou propositions de réforme répondant à ses missions. Il remet au Premier ministre, au moins tous les deux ans, un rapport analysant la situation des régimes de retraite et proposant des mesures pour assurer leur équilibre à long terme. »

Outre son président, il se compose de 32 membres nommés pour 4 ans par arrêté du Premier ministre (représentants des organisations syndicales et professionnelles de salariés et employeurs, parlementaires, représentants de l'État, représentants du secteur associatif et personnalités qualifiées). Il est assisté par un secrétaire général nommé par le Premier ministre. La séance d'installation, en présence de Lionel Jospin, se tient le 29 mai 2000.

La loi du 21 août 2003 redéfinit les missions du COR :

« - décrire les évolutions et les perspectives à moyen et long termes des régimes de retraite légalement obligatoires, au regard des évolutions économiques, sociales et démographiques, et élaborer, au moins tous les cinq ans, des projections de leur situation financière,

- apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes,  
- mener une réflexion sur le financement des régimes de retraite et de suivre l'évolution de ce financement,

- formuler les avis sur les durées d'assurance et les bonifications permettant une retraite à taux plein,

- participer à l'information sur le système de retraite et les effets des réformes conduites pour garantir son financement,

- suivre la mise en œuvre des principes communs aux régimes de retraite et l'évolution des niveaux de vie des actifs et des retraités, ainsi que de l'ensemble des indicateurs des régimes de retraite. »

En application de la même loi, le décret du 28 mai 2004 porte sa composition à 38 membres, augmentant la part des parlementaires, représentants de l'État et personnalités qualifiées.

La loi du 9 novembre 2010 confie au COR la préparation, dans un délai d'un an, d'un rapport sur la rénovation des mécanismes de compensation entre régimes, et avant mars 2018, d'un autre rapport sur la situation financière et les différents paramètres des régimes de retraites.

Enfin la loi du 14 janvier 2014 lui confie un rôle primordial dans l'information du nouveau Comité de suivi des retraites.

Le COR est membre du réseau coordonné par France Stratégie.

## **Versements aux Archives nationales**

### **20150080**

Dossiers du Conseil d'orientation des retraites (COR). 2000-2009

Art. 1-5 : Minutier chronologique. 2000-2008

Art. 6-28 : Activités du Conseil. 2000-2008

Art. 28 suite-35 : Information et communication. 2000-2009

Métrage : 12

### **20160447**

Dossiers de travail du Conseil d'orientation des retraites (COR). 2000-2013

Art. 1 : Minutier chronologique. 2009-2011

Art. 1 (suite)-11 : Activités du Conseil. 2001-2013

Art. 12-15 : Information et communication. 2000-2011

Métrage : 5

# CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE)

Créé par décret du 7 avril 2005 et placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance d'expertise et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs du marché du travail. Il est un lieu indépendant de débat, de réflexion et de mise en commun des connaissances sur l'ensemble des questions d'emploi. Il formule des propositions de réforme à destination des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, dans leurs champs de compétence respectifs.

Ses missions sont larges :

- formuler un diagnostic sur les causes du chômage, et d'établir un bilan du fonctionnement du marché du travail et des perspectives pour l'emploi à moyen et long terme,
- évaluer les dispositifs existants d'aide à l'emploi, aux parcours professionnels et à la formation,
- formuler des propositions susceptibles de lever les obstacles à la création d'emplois et d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Le COE rassemble, outre ses président et vice-président, des représentants des partenaires sociaux, des parlementaires, les directeurs des administrations centrales de l'Etat intervenant dans les domaines économique et social, les responsables des institutions du service public de l'emploi (Pôle emploi, Unedic, AFPA), des représentants des collectivités territoriales ainsi que des personnalités qualifiées.

Il élabore des rapports sur toute question dont il se saisit. Il répond également par des avis à des saisines émanant du Premier ministre ou des ministres chargés du travail et de l'économie. Il se réunit en séance plénière, une demi-journée par mois. Au cours des séances, il organise des débats internes, auditionne des personnalités et institutions extérieures et adopte ses rapports. Plusieurs fois par mois, ces séances plénières sont complétées par des réunions de travail, pour procéder à des auditions complémentaires, aborder des sujets plus techniques et préparer les séances plénières.

Il organise un colloque annuel et contribue ainsi au débat public sur les enjeux d'emploi.

Il a été présidé par Raymond Soubie de 2005 à 2007, puis par Marie-Claire Carrère-Gée (2007-2018).

Le COE est membre du réseau coordonné par France Stratégie.

Le décret du 8 novembre 2018 modifiant la composition et le fonctionnement du Conseil a introduit 2 modifications : le président du COE est désormais le Commissaire général de France Stratégie, et le secrétariat du COE est désormais assuré par France Stratégie.

## Versements aux Archives nationales

### 20180005

Dossiers de travail. 2004-2012

Art. 1-2 : Organisation et fonctionnement. 2004-2011

Art. 2 suite-13 : Travaux du Conseil. 2005-2012

Métrage : 4

## **MISSION SUR LA PROSPECTIVE ET LE DIALOGUE SOCIAL (MISSION MOREAU) (2012-2013)**

En prolongement des travaux de la Grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, confie par lettre du 14 septembre 2012 à Yannick Moreau<sup>2</sup>, une mission de réflexion pour la création d'un « lieu de dialogue, de réflexion prospective et d'expertise sur les politiques publiques ouverte à l'ensemble des acteurs sociaux ».

Un groupe de travail est pour ce fait constitué, composé de cinq personnalités (Marion Guillou, Philippe Aghion, Henri Rouilleault, Pierre Rosanvallon et Louis Schweitzer), et prend informellement le nom de Mission sur la prospective et le dialogue social, assisté d'un secrétariat et de chargés de mission.

Ses activités débutent dès septembre 2012 et, après un travail intense d'évaluation et d'auditions, le rapport final est remis au Premier ministre le 4 décembre 2012. Il préconise en particulier la création d'un Commissariat général à la stratégie et la prospective (CGSP), se substituant au Centre d'analyse stratégique (CAS), ayant lui-même remplacé, en mars 2006, le Commissariat général au Plan.

La Mission poursuit ponctuellement ses activités en janvier-février 2013, en relation avec le processus de création du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, concrétisé par le décret du 22 avril 2013.

### **Versements aux Archives nationales**

#### **20150523**

Dossiers bureautiques de la Mission sur la prospective et le dialogue social (Mission Moreau).

Art 1-24 : Préparation, remise et suites du rapport. 2012-2013

Métrage : 117 Mo

---

<sup>2</sup> Ancienne présidente du Conseil d'orientation des retraites de 2001 à 2006, puis de la section sociale du Conseil d'État de 2006 à 2011, membre du Haut conseil du dialogue social depuis 2008, Yannick Moreau a également présidé en 2013 la Commission pour l'avenir des retraites et est actuellement présidente-adjointe de la section de l'administration du Conseil d'État.

## **COMMISSION POUR L'AVENIR DES RETRAITES (COMMISSION MOREAU) (2013)**

Chargée de faire des propositions visant à faire évoluer le système de retraite, la Commission pour l'avenir des retraites a été créée le 26 février 2013, par lettre de mission du Premier ministre Jean-Marc Ayrault à Mme Yannick Moreau.

Constituée de Yannick Moreau, présidente de section au Conseil d'Etat, d'Anne-Marie Brocas, Sylvie François, Florence Parly, Cécile Van de Velde, Didier Blanchet, Daniel Cohen, Dominique Libault, Didier Tabuteau et Serge Volkoff, la Commission pour l'avenir des retraites était chargée d'« identifier les différentes pistes de réforme permettant d'assurer l'équilibre des régimes de retraite à court, moyen et long terme, et d'en renforcer la justice, l'équité et la lisibilité pour les assurés ».

Au terme de trois mois d'auditions et de consultations, témoignant des positions des administrations centrales, des caisses de sécurité sociale, des juridictions, corps de contrôle et d'inspection, des partenaires sociaux, des universitaires et organismes de recherche et de divers organismes publics et privés, Yannick Moreau remet au Premier ministre le 14 juin 2013 un rapport intitulé « Nos retraites demain : équilibre financier et justice ».

Sur la base des travaux réalisés par le Conseil d'orientation des retraites (COR) qui évalue le besoin de financement des régimes de retraite à 20 milliards d'euros d'ici 2020, la Commission Moreau propose trois leviers d'action.

Le premier consiste à créer de nouvelles recettes en augmentant notamment les cotisations d'assurance vieillesse, en alignant le taux maximal de CSG applicable aux pensions sur celui des revenus d'activité, en fiscalisant les majorations de pension pour les parents de trois enfants, ou en révisant certains avantages fiscaux des retraités.

Le deuxième levier d'action consiste à réduire les dépenses en diminuant le niveau des pensions de retraite via les règles de revalorisation des pensions ou de calcul des salaires de référence (mécanismes de désindexation).

La troisième proposition d'action consiste à accélérer le calendrier d'allongement de la durée de cotisation prévu par la réforme de 2003. Cette accélération (d'un trimestre par génération ou d'un trimestre toutes les deux générations) ne serait possible qu'à partir de 2018, le calendrier étant déjà fixé par décret pour les générations qui partiront avant 2018.

Ces trois séries de mesures sont panachées dans deux grands scénarios. Le premier répartit les efforts à hauteur de deux tiers pour les actifs et d'un tiers pour les retraités, le second les répartit à parts égales.

Au-delà de ces mesures d'économies, la commission recommande de renforcer l'équité des régimes de retraite (prise en compte de la pénibilité et de la situation des polypensionnés et des femmes aux carrières morcelées) et d'améliorer la lisibilité du système des retraites (alignement des règles de calcul des pensions des régimes de la fonction publique sur celles du régime général).

Enfin, et afin de stabiliser l'équilibre des retraites à long terme, la commission préconise de conserver au-delà de 2020 la règle de l'allongement de la durée de cotisation en fonction de l'accroissement de l'espérance de vie.

La Commission Moreau a cessé son activité le 12 juillet 2013.

## Versements aux Archives nationales

**20180078**

Dossiers bureautiques de la Commission pour l'avenir des retraites (Commission Moreau). 2013

Art. 1-20 : Activités de la Commission.

Art. 21-22 : Publication du rapport.

Métrage : 79,9 Mo